



## Piste cyclable entre Sonceboz et Corgémont

**On l'attendait depuis plusieurs années, elle est enfin réalisée. Répond-elle aux attentes des usagers ? Est-elle appréciée ? Eléments de réponses.**

A peine terminée, la piste cyclable construite entre Corgémont et Sombeval suscite à nouveau des discussions. Les enseignants et de nombreux parents d'élèves sont déçus du résultat. Est-il, par exemple, pertinent de créer un rétrécissement de la chaussée à l'entrée de Sonceboz, à l'endroit même où la piste cyclable se termine ?

**Elia Sigg, élève de 8<sup>ème</sup> et cycliste s'exprime :**

**Cdp :** Attendais-tu cette piste ?

**Elia :** Je me réjouissais de la voir finie.



**Cdp :** L'utilises-tu régulièrement ?

**Elia :** Oui, sauf quand il y a de la neige.

**Cdp :** Es-tu satisfait de la sécurité ?

**Elia :** C'est mieux qu'avant, mais une piste entièrement séparée de la route aurait été mieux. Je l'aurais souhaitée comme le tronçon entre le Restaurant de la Clef et le garage Stähli à Sombeval.

**Cdp :** Que penses-tu du ralentisseur de trafic à l'entrée de Sonceboz ?

**Elia :** Il ralentit bien le trafic automobile, mais ne lui laisse pas la place pour dépasser les cyclistes. Ceux-ci se retrouvent dans une situation très dangereuse. A savoir qui est prioritaire à cet endroit ?

**Cdp :** Recommanderais-tu à tes camarades d'utiliser cette piste ?

**Elia :** Oui, je recommande à d'autres élèves d'utiliser cette nouvelle voie, surtout pour le gain de temps que je réalise.

**Cdp :** Souhaites-tu faire encore un commentaire ?

**Elia :** Je suis un peu déçu, que la voie ne soit pas séparée de la route cantonale. En outre, le panneau 50 à l'entrée de Sombeval n'est pas à la bonne place pour freiner le trafic. Ma conclusion : C'est mieux qu'avant, mais pas optimal...

## Bulletin d'information : à l'avenir électronique !

Vous tenez entre vos mains le troisième numéro du bulletin d'information du Cdp. Afin de limiter les frais d'impression, cette édition sera la dernière en format papier. Les prochains bulletins seront transmis uniquement par voie électronique. Le répertoire d'adresses courriel étant maintenant bien fourni, la majorité des

parents pourront consulter le bulletin sur leur ordinateur. Si vous n'avez pas encore transmis votre adresse, vous pouvez le faire en tout temps et nous vous inclurons dans la liste d'envoi.

Les bulletins sont également disponibles sur le site de l'ESBV sous la rubrique du Conseil des parents.

## Les écoles cantonales renoncent au Multicheck

Pour initier une réflexion sur l'emploi de tests commerciaux, tels le Multicheck, dans les procédures d'admission à un apprentissage, le Cdp avait adressé un courrier à la Direction de l'instruction publique (DIP). Son directeur, M. Pulver, a répondu que «des avis récents contestent la validité prédictive de ces tests commerciaux.» Ils ne seront plus utilisés dans les procédures d'admissions de l'administration cantonale et des écoles de métiers.

Nous avons fait part de notre satisfaction à M. Pulver, tout en lui demandant, si la DIP comptait entreprendre d'autres démarches. Par exemple, contacter les responsables de la formation de l'industrie, pour déterminer si eux aussi pourraient envisager renoncer à ces tests pour engager des apprentis.

En outre, nous nous sommes adressés à l'Union suisse des arts et métiers (USAM), lui posant la même question. Affaire à suivre.

## En Bref

### Conférence publique: 'La motivation scolaire'



Dans sa conférence, Pierre Vianin a défini la motivation en quelques points puis a abordé les différentes manières de motiver : méthode behavioriste (principe de la carotte et du bâton), humaniste (la motivation est une affaire de sentiments) ou encore cognitiviste (la motivation, c'est dans la tête !)

Durant plus d'une heure, ce professeur à la HEP du Valais a captivé une soixantaine de personnes en illustrant ses propos de nombreux exemples, tirés de son expérience pratique. Après les questions de l'auditoire, la soirée s'est terminée par un moment convivial.

Les personnes intéressées par le support de la présentation peuvent le télécharger sur le site de l'ESBV sous Infos officielles/Conseil des parents.

### Rénovation de l'ESBV

Lors des votations et assemblées municipales de novembre et décembre 2011, les habitants des cinq communes membres de la communauté scolaire secondaire du Bas-Vallon ont accepté à une large majorité le crédit d'engagement de CHF 3'950'000.- destiné à la rénovation de l'école secondaire.

Actuellement, le bureau SD Ingénierie, de Bienne, qui a été mandaté par la commission de rénovation, établit l'appel d'offres en procédure ouverte pour le choix d'un architecte. L'ensemble de la procédure prendra fin en août de cette année.

Certains travaux seront effectués durant les vacances d'été et d'automne 2012, mais le gros de la rénovation se fera en 2013 et 2014, voire 2015 pour les derniers travaux.

**conseil.parents.esbv@gmail.com**